

L'Euribor

L'Euribor (EUROpean InterBank Offered Rate) ou Tibeur (Taux InterBancaire offert en Euros) est le taux d'intérêt auquel les banques européennes se prêtent des sommes d'argent à court terme. C'est ce que l'on appelle le marché interbancaire, parce qu'il est exclusivement réservé aux banques.

Ce taux est calculé en effectuant une moyenne des taux communiqués par un panel de 57 établissements bancaires les plus actifs de la zone Euro. Il existe treize Euribor différents, en fonction des échéances, d'une semaine à un an. Ces différents taux sont publiés chaque jour ouvré à 11h par la Fédération Bancaire de l'Union Européenne (FBE). L'Euribor sert notamment de référence pour les prêts immobiliers révisables (ou variables) accordés à des particuliers. Il est également utilisé pour définir (avec le niveau d'inflation), le taux de rendement des livrets réglementés comme le livret A, et, plus globalement, pour la rémunération de l'ensemble des produits d'épargne à court terme. Actuellement, les taux d'intérêts à court terme se situent à un plus bas historique (l'Euribor à trois mois est de 0,07 %

au 9 janvier 2015), ce qui explique également que la faible rémunération des produits d'épargne à court terme.

Un mode de calcul contesté...

Le mode de calcul de l'Euribor, comme celui du Libor (London Interbank Offered Rate), le taux interbancaire anglais, est remis en cause depuis que plusieurs banques du panel, dont la Banque Barclays, la Deutsche Bank, la Royal Bank of Scotland ou encore la Société Générale, ont avoué avoir manipulé ces taux entre 2005 et 2008. Son caractère déclaratif est particulièrement critiqué. C'est pourquoi la révision du mode de calcul est étudiée afin d'accroître sa transparence. Cela pourrait passer par la fourniture, par les banques du panel, des taux effectivement pratiqués au lieu, comme c'est le cas actuellement, d'une estimation des taux qu'elles sont susceptibles d'accorder.

